



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/2005/2  
EUR/05/5046203/2  
31 janvier 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
Bureau régional pour l'Europe

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS,  
L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports,  
la santé, et l'environnement (PPE-TSE)  
(Troisième session, 11 et 12 avril 2005  
Point 3 de l'ordre du jour)

**RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR  
DU PROGRAMME PANEUROPÉEN SUR LES TRANSPORTS, LA SANTÉ  
ET L'ENVIRONNEMENT (PPE-TSE)  
*Rome (Italie) 17 décembre 2004***

**I. INTRODUCTION**

1. La deuxième réunion du Bureau du Comité directeur du PPE-TSE s'est tenue à Rome le 17 décembre 2004. Le Bureau a fait le point des progrès accomplis dans l'exécution du plan de travail du PPE-TSE pour 2003-2005, et a étudié le projet d'ordre du jour de la troisième session du Comité directeur. En outre, ses membres ont procédé à un premier échange de vues sur les orientations futures du PPE-TSE et sur l'organisation de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé en 2007.

2. La réunion a été présidée par le Président en exercice du Comité directeur du PPE-TSE, M. Jaroslav Volf (République tchèque). Y ont assisté les membres du Bureau suivants: M. François André (Belgique), M. Xavier Delache (France), M. Nigel Dotchin (Royaume-Uni), M. Bertjan Griffioen (Pays-Bas), M. Risto Saari (Finlande) et M<sup>me</sup> Ursula Ulrich (Suisse). M. Robert Thaler (Autriche) a participé aux travaux par téléphone depuis Vienne.

3. M<sup>me</sup> Tea Aulavuo (CEE), M. Martin Magold (CEE), M<sup>me</sup> Francesca Racioppi (OMS) et M<sup>me</sup> Nicoletta di Tanno (OMS) ont représenté le secrétariat du PPE-TSE à la réunion.

4. Ont également assisté à la réunion M. Harry Rutter, consultant auprès du secrétariat pour la conception et la mise en place du Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE et pour l'exécution du projet visant à promouvoir la pratique de la marche et du vélo dans de bonnes conditions de sécurité, ainsi que M<sup>me</sup> Angela Sochirca (CEE) et M. Fabrice Pasquier, responsables du contenu de l'information et des technologies de l'information, respectivement, dans le cadre du projet relatif au Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE<sup>1</sup>.

5. La réunion du Bureau a été ouverte par le Directeur du Programme spécial sur la santé et l'environnement de l'EURO-OMS, M. Roberto Bertolini, qui a remercié les membres du Bureau du soutien qu'ils apportaient au Comité directeur dans le cadre de l'exécution du PPE-TSE et s'est félicité des bons résultats obtenus jusqu'ici, notamment de la promotion d'une coopération plus étroite entre les différents secteurs. De plus en plus, selon M. Bertolini, le Programme était pris pour modèle au-delà même de la région européenne. Celui-ci a toutefois insisté sur la nécessité de donner encore plus de visibilité au processus et de faire en sorte que les activités menées au titre du Programme bénéficient d'un appui encore plus important. À cet effet, il a proposé que le Bureau et le Comité directeur étudient la possibilité d'adosser la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé à une autre réunion de haut niveau telle que la réunion d'examen à mi-parcours du processus découlant de la Conférence de Budapest, qui aurait lieu en 2007.

## II. RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS

### a) Plan de travail du Comité directeur du PPE-TSE pour 2003-2005

#### i) Le Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE

6. Le Bureau a reconnu que des progrès notables avaient été réalisés durant la phase de mise en place du Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE et a félicité le secrétariat du travail accompli.

7. Après un rapport détaillé sur les travaux entrepris au cours des mois écoulés et une présentation en ligne des principales caractéristiques et fonctions du Mécanisme d'échange d'informations par M<sup>me</sup> Sochirca et M. Pasquier, le débat a été axé sur les points suivants:

- **Sélection des documents à télécharger sur le site du Mécanisme d'échange d'informations et décisions concernant la traduction des documents essentiels en russe (et éventuellement en français):** Tout en reconnaissant que le téléchargement des documents soumis au Mécanisme d'échange d'informations était du ressort des responsables du contenu de l'information, on a fait observer qu'il serait peut-être nécessaire de procéder à une analyse critique des documents soumis afin de s'assurer

---

<sup>1</sup> La réunion du Bureau avait été précédée le 16 décembre 2004 par une réunion interne sur le Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE à laquelle avaient participé les fonctionnaires compétents des secrétariats de la CEE et du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS.

qu'ils remplissent les critères de qualité fixés pour le Mécanisme d'échange d'informations. L'Organe consultatif contribuait largement à veiller au respect de ces critères de qualité. Le Bureau a également mis l'accent sur le rôle majeur que les centres nationaux de liaison devraient jouer dans le processus de sélection des rapports, travaux de recherche et documents nationaux pertinents. En outre, il a suggéré de pousser plus loin l'expérimentation du Mécanisme en invitant un certain nombre de centres de liaison à tester les services offerts et à faire part de leurs observations. Il était prévu de tenir une réunion, adossée à la troisième session du Comité directeur, pour permettre aux centres de liaison qui se seraient portés volontaires, de faire connaître leurs réactions. La question de la traduction, dans les meilleurs délais, du contenu du site Web et des documents essentiels en russe (et si possible en français) a été soulevée au cours du débat et le Bureau a insisté sur la nécessité de faire traduire le maximum de choses en russe avant la troisième réunion session du Comité directeur du PPE-TSE.

- **Perfectionnement du mécanisme de validation de l'information à télécharger sur le site du Mécanisme d'échange d'informations.** Le Bureau a recommandé d'affiner les lignes directrices relatives à la qualité déjà établies pour l'information accessible sur la page «Conditions d'utilisation» en vue d'en encadrer le téléchargement et d'en faciliter la «classification», en collaboration avec l'Organe consultatif.
- **Perfectionnement du moteur de recherche.** Le Bureau a dit qu'il souhaitait que le système de recherche électronique soit limité au contenu du Mécanisme d'échange d'informations afin de garantir la spécificité et la pertinence des éléments d'information extraits. Il a également fait valoir qu'il serait utile de mettre au point des fonctions de tri automatique plus perfectionnées (par exemple en reprenant les fonctions déjà intégrées dans l'arborescence conçue par le secrétariat pour structurer l'information) et de fournir une description plus détaillée et normalisée des éléments d'information extraits, notamment l'indication du nom des auteurs et l'adresse universelle correspondante.
- **Optimisation de la configuration du site Web du Mécanisme d'échange d'informations.** Le Bureau a recommandé de modifier la configuration du site Web pour tenir compte des besoins des ordinateurs personnels dotés d'un écran à résolution plus faible.
- **Mise au point d'une stratégie visant à faire connaître le Mécanisme d'échange d'informations et à lui donner plus de visibilité.** Il faudrait mettre à profit les manifestations internationales pertinentes, telles que celles organisées par les présidences de l'Union européenne (UE). Des efforts particuliers devraient être faits pour toucher un public plus large dans les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale, qui sont les principaux destinataires de l'information fournie.
- **Services à valeur ajoutée à fournir.** On pourrait notamment prévoir un forum électronique avec des mécanismes permettant une remontée de l'information, une base de données sur les personnes ainsi qu'une liste de distribution, une liste de «questions souvent posées» et «des fiches d'information» qui présentent et récapitulent les informations disponibles, et proposer un accès aux bases de données et aux statistiques pertinentes du PPE-TSE et un glossaire trilingue. Sur la base d'un document de travail établi par le

secrétariat, le Bureau a entrepris d'évaluer et de hiérarchiser, à titre préliminaire, les services supplémentaires qui pourraient être mis en place durant la phase d'exploitation expérimentale du Mécanisme d'échange d'informations en 2005, donnant ainsi des indications au secrétariat pour la planification des activités correspondantes.

ii) **Transports et aménagement urbains viables du point de vue de l'environnement et de la santé**

8. M<sup>me</sup> Aulavuo a présenté les principaux résultats des travaux de l'atelier sur la « Mise en œuvre de politiques visant à promouvoir des modes de déplacement urbain durables en Russie et dans les autres pays de la CEI », organisé conjointement par le Ministère des transports de la Fédération de Russie et les secrétariats de la CEMT et du PPE-TSE à Moscou du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2004, et a proposé de nouvelles mesures dans le prolongement de cet atelier.

9. Le Bureau a félicité le secrétariat pour sa collaboration fructueuse à l'organisation de l'atelier de Moscou et l'a encouragé à continuer de coopérer étroitement avec le secrétariat de la CEMT, en particulier dans le domaine des transports urbains. Il a accueilli avec intérêt le document de référence très complet intitulé « Les effets des transports urbains sur l'environnement et la santé dans la Fédération de Russie et les autres pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale: Une vue d'ensemble » (document EUR/05/5046203/5-ECE/AC.21/2005/5) établi par un consultant, M. Plamen Dimitrov, en tant que contribution du PPE-TSE aux travaux de l'atelier. Le Bureau a recommandé de faire traduire ce document en russe et de lui assurer une large diffusion dans la région, notamment par l'intermédiaire du Mécanisme d'échange d'informations. Il a également suggéré d'entreprendre ultérieurement, en complément de ce rapport, une analyse distincte des politiques des pouvoirs publics dans le but, essentiellement, de déterminer comment ces pays procédaient pour parvenir à une intégration intersectorielle et quels étaient les problèmes auxquels ils devaient faire face.

10. Compte tenu des réactions positives recueillies pendant et après l'atelier de Moscou, surtout de la part des autorités locales, il a été suggéré d'organiser sur la lancée de nouveaux ateliers dans les autres pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale afin de les sensibiliser à l'impact des transports urbains sur l'environnement et la santé et de créer la dynamique nécessaire pour une intensification du dialogue et de la coopération entre les différents secteurs et les différents échelons de l'administration. Ces ateliers devraient viser tout spécialement à renforcer les capacités dont les administrations nationales et locales disposent pour mettre en œuvre, en milieu urbain une politique des transports et une politique d'aménagement viables du point de vue de l'environnement et de la santé.

11. Pour que ces ateliers soient le plus utiles possible, le Bureau a recommandé de les concevoir de façon que leurs travaux soient centrés sur la situation particulière des pays de l'Europe orientale, du Caucase, et de l'Asie centrale et de ceux de l'Europe du Sud-Est ainsi que sur leurs principales préoccupations et sur les problèmes auxquels ils devaient faire face pour assurer la viabilité des déplacements urbains, en tenant compte également des différences en ce qui concerne les données disponibles et leur collecte ainsi que les méthodes de recherche. Il a encouragé le secrétariat à associer étroitement les représentants de ces pays à l'organisation des ateliers.

12. Pour ce qui est des moyens de financement des ateliers, il a été suggéré que les délégations soient informées des possibilités de mobiliser éventuellement les fonds nationaux consacrés au développement. En outre, le Bureau a proposé d'étudier la possibilité d'utiliser les ressources mises à disposition par les institutions financières internationales telles que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque mondiale.

**iii) L'impact des transports sur la santé et son coût**

13. M<sup>me</sup> Racioppi a fait un exposé liminaire sur la question. Le Bureau s'est félicité de la contribution apportée par un certain nombre d'États membres à l'exécution de ce projet et a débattu des résultats obtenus ainsi que des activités de suivi envisagées. Les conclusions du projet ont été présentées pour la première fois à la Conférence de Budapest en juin 2004 et rappelées à l'occasion d'autres manifestations pertinentes (comme le lancement de la Semaine européenne de la mobilité et les conférences consacrées aux transports, à l'environnement et à la santé organisées pendant la présidence néerlandaise de l'UE).

14. Parmi les activités de suivi envisagées figurait notamment l'exécution de travaux aux fins de l'«Élaboration de méthodes de calcul du coût des effets des transports sur la santé des enfants» avec l'appui plus particulièrement de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis d'Amérique (USEPA). En outre, M. Robert Thaler a annoncé que le rapport final du projet serait envoyé par la poste à tous les membres du Comité directeur du PPE-TSE.

15. M. Thaler a également fait savoir au Bureau que les États membres qui avaient participé au projet souhaitaient toujours entreprendre des activités de suivi. Celles-ci comprendraient l'établissement de monographies nationales centrées sur différents aspects du calcul du coût des effets des transports sur l'environnement et sur la santé. Une réunion de planification était prévue au début de 2005, pour discuter du contenu précis des activités de suivi ainsi que de leur coordination avec les autres initiatives pertinentes en cours (comme le projet relatif à l'«Élaboration de méthodes de calcul du coût des effets des transports sur la santé des enfants» financé par l'USEPA). Les membres du Comité directeur seraient invités à participer à cette réunion de planification et à se joindre au projet. Les délégations seraient également invitées à participer aux travaux d'une équipe spéciale, comme suite aux recommandations formulées par le Comité à sa deuxième session.

**iv) Promotion de la pratique de la marche et du vélo dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain**

16. M<sup>me</sup> Racioppi a fait le point sur l'état d'avancement et les prochaines étapes du projet visant à promouvoir la pratique de la marche et du vélo dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain, informant le Bureau des derniers développements dans ce domaine.

17. M. Saari a communiqué des renseignements au sujet de l'organisation d'un atelier du Conseil nordique (Stockholm, 1<sup>er</sup> et 2 février 2005) consacré à l'élaboration de lignes directrices pour l'évaluation des coûts et avantages des initiatives prises en faveur de la pratique du vélo et de la marche, et de l'établissement du rapport correspondant. Il a également fait état d'un autre rapport pertinent fournissant des conseils et recommandant des mesures applicables aux niveaux international, national et local pour maîtriser le problème des déplacements pendulaires,

en privilégiant la promotion des transports publics et de la pratique du vélo et de la marche. Les deux rapports, qui seraient communiqués en vue de leur diffusion par le biais du Mécanisme d'échange d'informations, constitueraient des documents de référence utiles pour la poursuite du projet.

18. M<sup>me</sup> Ulrich a informé le Bureau de la mise en place du Réseau européen de promotion de l'activité physique pour la santé (Réseau-HEPA), dont le secrétariat serait installé dans les locaux de l'OMS à Rome afin que l'effet de synergie avec le PPE-TSE soit maximal. Elle a mis l'accent sur le fait que le Réseau HEPA visait à rassembler des institutions et organisations de différents pays.

19. Plusieurs membres du Bureau ont fait savoir qu'ils étaient désireux de participer activement à l'exécution de ce projet. Le Bureau a recommandé d'adopter une démarche très pragmatique en s'attachant à tirer parti des travaux déjà réalisés pour renforcer les capacités d'évaluation de l'efficacité des initiatives visant à promouvoir la pratique de la marche et du vélo, et étudier aussi les aspects relatifs à la santé mentale.

20. Le Bureau a recommandé également de constituer l'Équipe spéciale pour l'exécution du projet, comme prévu. Le secrétariat a été invité à rendre compte de l'état d'avancement du projet à la troisième session du Comité directeur.

v) **Arrangements et mécanismes institutionnels propices à l'intégration du processus d'élaboration des politiques et du processus décisionnel**

21. M<sup>me</sup> Aulavuo a fait état des derniers progrès réalisés dans le cadre de cette activité, qui vise à mettre en évidence les arrangements et mécanismes institutionnels propres à faciliter une véritable prise en compte des questions relatives à l'environnement et à la santé dans les politiques de transport et d'aménagement urbains. Aux fins de l'exécution du projet, on a sollicité le concours financier de la Fondation Volvo pour la recherche et l'éducation (Volvo Research and Educational Foundation) qui, dans le cadre de son Programme en faveur des transports urbains de demain, appuie la mise en œuvre de solutions de déplacement de nature à améliorer l'accessibilité, la sécurité et le respect de l'environnement sur la longue période. Des copies du texte de la proposition de projet de recherche élaborée par M. Domic Stead avec l'aide du secrétariat ont été distribuées aux membres du Bureau. La réponse à la demande de financement était attendue pour le mois de janvier 2005<sup>2</sup>.

22. Sous réserve que l'on obtienne les fonds nécessaires à son exécution, il s'agirait notamment, dans le cadre de ce projet, d'analyser les pratiques qui ont cours dans la région de la CEE et du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS, d'en dégager des enseignements d'intérêt général et de voir si ceux-ci sont transposables dans d'autres villes de la région. Différentes méthodes de travail seraient appliquées – étude de documents, entretiens et organisation d'un atelier.

---

<sup>2</sup> Après la réunion du Bureau, la Fondation Volvo a fait savoir au secrétariat qu'elle n'était pas en mesure de fournir les fonds demandés. Celui-ci va donc réfléchir à d'autres moyens de réunir les ressources financières nécessaires pour mener à bien le projet.

23. Le Bureau a approuvé ce projet, le jugeant intéressant, et s'est dit très désireux de participer à son exécution. Il a formulé un certain nombre d'observations précises:

- Les résultats du projet devraient être communiqués expressément aux décideurs et aux responsables politiques, qui en seraient les principaux bénéficiaires;
- Il faudrait prendre dûment en considération non seulement l'intégration horizontale (intersectorielle) mais aussi l'intégration verticale (entre l'administration centrale et les administrations locales) ainsi que le partage des responsabilités et des ressources entre les différents acteurs. En outre, de l'avis du Bureau, il faudrait donner au projet une orientation pratique et s'attacher principalement à déterminer si les mécanismes administratifs considérés fonctionnent bien ou mal en fonction du degré d'intégration des politiques et des décisions effectivement adoptées. Les moyens d'assurer la participation du public à l'élaboration des politiques et de la législation devraient également être au centre de l'analyse à effectuer;
- Il faudrait mettre à profit les travaux déjà réalisés au niveau international, en particulier et dans le cadre de l'UE, de la CEMT et de l'OCDE, pour compléter les informations obtenues au moyen des questionnaires et des entretiens et pour éviter les doubles emplois. Il faudrait aussi réfléchir au rôle des instruments juridiques existants, par exemple du Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale, s'agissant de promouvoir une intégration plus poussée des considérations relatives à l'environnement et à la santé dans les politiques des transports ainsi qu'aux possibilités de faire respecter les règlements pertinents;
- Les résultats du projet devraient être mis en lumière et diffusés à l'occasion de la troisième Réunion de haut niveau;
- Une équipe spéciale pourrait être constituée pour aider à l'exécution du projet.

24. Enfin, le Bureau a proposé d'inviter M. Stead à participer aux réunions suivantes du Comité directeur et du Bureau afin qu'il rende compte des derniers progrès réalisés dans l'exécution de ce projet.

**b) Rapport sur la contribution du PEP-TSE à la quatrième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé qui a eu pour thème «Un futur pour nos enfants» (Budapest, 23-25 juin 2004)**

25. M<sup>me</sup> Racioppi a présenté les principales contributions du PPE-TSE à la quatrième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. Ces contributions ont pris les formes suivantes: organisation d'une table ronde ministérielle sur les transports, l'environnement et la santé en séance plénière, organisation d'une réunion parallèle pour présenter les résultats du projet intitulé «L'impact des transports sur la santé, en particulier celle des enfants, et son coût» (et diffusion du rapport final correspondant) et tenue d'un stand d'exposition proposant aux participants une démonstration en ligne du Mécanisme d'échange d'informations ainsi que de la documentation sur le PPE-TSE et ses projets. En outre, le Centre régional pour l'environnement

de l'Europe centrale et orientale avait organisé un atelier sur le thème des transports viables juste avant l'ouverture de la Conférence ministérielle.

26. Le Bureau a salué les efforts déployés par le secrétariat pour attirer l'attention des participants à la Conférence de Budapest sur le PPE-TSE. Il a également souligné qu'il était important d'étudier les possibilités de synergie entre l'exécution du PPE-TSE et la mise en œuvre du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe adopté à Budapest, dont les objectifs régionaux étaient directement liés à ceux du PPE-TSE.

**c) Rapport sur l'appui fourni par les donateurs et le financement des activités**

27. Sur la base d'un rapport détaillé établi par le secrétariat, le Bureau a été informé des ressources mises à disposition aux fins de l'exécution des activités prescrites au titre du PPE-TSE et de l'usage qui en avait été fait. Des renseignements ont également été fournis au sujet des mécanismes en place au sein de la CEE et de l'OMS pour assurer le financement de projets dans le cadre du PPE-TSE au moyen de crédits inscrits au budget ordinaire plutôt que de contributions volontaires. Selon ce rapport, Il serait extrêmement difficile tant pour la CEE que pour l'OMS d'obtenir une dotation budgétaire plus importante aux fins du PPE-TSE.

28. Le Bureau a accueilli avec intérêt les renseignements détaillés fournis et s'est félicité de l'importance des ressources financières et en nature mises à disposition jusqu'ici par quelques pays donateurs, en particulier pour le Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE. Il a reconnu qu'il importait de trouver les moyens de poursuivre les investissements substantiels réalisés aux fins de l'exécution du PPE-TSE. Cela valait tout particulièrement pour le Mécanisme d'échange d'informations dont le fonctionnement coûterait, au minimum et à supposer que la CEE continue d'apporter un appui fonctionnel et technique pour sa mise en place et son exploitation, entre 168 000 et 240 000 dollars des États-Unis par an. Les États membres relativement peu nombreux qui avaient pu jusqu'ici financer l'exécution du PPE-TSE ne pourraient pas assumer seuls cette charge. D'autres devraient aussi contribuer à fournir les ressources nécessaires.

29. Afin que l'apport des fonds extrabudgétaires nécessaires ait un caractère plus régulier ou, tout au moins, plus prévisible et que les projets exécutés au titre du PPE-TSE bénéficient de l'appui d'un plus grand nombre de pays membres de la CEE et du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS, le Bureau a invité le secrétariat à réfléchir aux solutions envisageables, par exemple à un mécanisme d'annonces de contributions annuelles pour examen par le Comité directeur. Ces contributions pourraient être complétées par des contributions en nature sous la forme par exemple de services de consultants ou de services de traduction. En outre, le Bureau a recommandé de procéder à une analyse des mécanismes qui permettraient d'utiliser les ressources mises à disposition par les institutions financières internationales et autres programmes et initiatives internationales (Programme TACIS, Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est<sup>3</sup>, etc.).

---

<sup>3</sup> Pour plus d'informations veuillez consulter le site suivant: <http://www.stabilitypact.org/>.

### III. ORIENTATIONS FUTURES DU PPE-TSE

30. M<sup>me</sup> Aulavuo a lancé le débat sur les orientations futures du PPE-TSE et sur les préparatifs à entreprendre en vue de la troisième Réunion de haut niveau qui doit être convoquée au plus tard en 2007 pour faire le point sur les progrès accomplis au titre du PPE-TSE et se prononcer sur les nouvelles orientations à donner au Programme.

31. Le Bureau a confirmé que, dans l'ensemble, les grands domaines prioritaires qui avaient été retenus pour former le cadre d'action du PPE-TSE étaient toujours valables et n'appelaient aucune modification majeure. En outre, il s'est dit satisfait de l'état d'avancement des activités entreprises dans les différents domaines prioritaires depuis le lancement du PPE-TSE.

32. En ce qui concerne le plan de travail du Comité pour l'exercice biennal 2005-2007, le Bureau a recommandé de consacrer les maigres ressources financières et humaines disponibles à l'exécution et au développement des activités en cours. Il a été suggéré à cet égard d'étudier plus avant les moyens de mener à bien le projet concernant les indicateurs d'intégration des politiques relatives aux transports, à l'environnement et à la santé. On a également fait valoir qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur la gestion de la demande de transport, domaine prioritaire relativement négligé au cours des deux premières années d'exécution du Programme, par exemple en faisant une plus large place au projet d'«écoconduite» exécuté sous la direction des Pays-Bas et en étudiant la possibilité de le prolonger.

33. À propos du lancement de nouveaux projets, le Bureau a invité à la prudence, indiquant qu'il fallait, avant de les mettre en route, être sûr de disposer des ressources nécessaires pour leur exécution. Toutefois, si de nouvelles activités devaient être envisagées, il faudrait donner la priorité à celles qui visent à répondre aux besoins des pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale et aux pays de l'Europe du Sud-Est.

34. Le Bureau s'est dit satisfait du fonctionnement des mécanismes institutionnels et administratifs mis en place aux fins de l'exécution du PPE-TSE et a indiqué qu'il ne voyait pas la nécessité de les modifier. Afin de créer une nouvelle dynamique, l'idée a été avancée de désigner des pays chefs de file pour chacune des activités en s'inspirant des systèmes mis en place au titre des processus découlant de la Charte de Londres et du Programme commun d'action.

### IV. PRÉPARATION DE LA TROISIÈME RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ (2007)

#### a) Date et lieu de la troisième Réunion de haut niveau

35. En ce qui concerne la date et le lieu de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé, le Bureau a recommandé d'étudier la possibilité d'adosser celle-ci à d'autres réunions de haut niveau sur des sujets voisins déjà programmées en 2007 (réunion d'examen à mi-parcours du processus relatif à l'environnement et à la santé, sixième Conférence ministérielle sur le thème «Un environnement pour l'Europe», réunion du Conseil des ministres de la CEMT, etc.) afin de lui assurer la participation de haut niveau la plus large possible et de donner à ses travaux une visibilité maximale. Il a également souligné

qu'il était important de bien choisir les thèmes du débat de fond ainsi que les objectifs à atteindre afin que les ministres et autres représentants de haut niveau soient nombreux à y participer.

**b) Sujet(s) envisageable(s) pour la Réunion de haut niveau**

36. Le Bureau a insisté tout d'abord sur le fait qu'il était important de choisir des thèmes et des objectifs intéressants et également pertinents pour les représentants des trois secteurs. Deuxièmement, les sujets abordés devraient être porteurs d'un message positif: on pourrait, par exemple, mettre l'accent sur les politiques des transports, qui non seulement permettent d'améliorer la mobilité des personnes et l'accessibilité mais en outre sont bonnes pour l'environnement et la santé, et proposer des moyens de faire en sorte que ces politiques retiennent davantage l'attention dans le cadre d'une intégration intersectorielle.

37. Le Bureau a recommandé que les gouvernements commencent dès que possible à réfléchir aux thèmes à retenir pour la troisième Réunion de haut niveau avec la participation de tous les secteurs et parties concernés, afin que le Comité directeur puisse dresser la liste des sujets envisageables à sa prochaine session. Il importe tout particulièrement que les représentants du principal groupe cible du PPE-TSE, c'est-à-dire des pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale et des pays de l'Europe du Sud-Est, proposent des sujets qu'ils jugent prioritaires.

**c) Évaluation des progrès accomplis dans l'exécution du PPE-TSE**

38. Le Bureau a commencé à débattre des moyens d'évaluer au sein du Comité directeur les progrès accomplis dans l'exécution du PPE-TSE entre 2002 et 2007 pour examen à la troisième Réunion de haut niveau. Il faudrait, dans le cadre de cette évaluation, mesurer le degré d'exécution des différents projets et activités approuvés par le Comité directeur et déterminer dans quelle mesure ces projets et activités ont produit les résultats escomptés, en définissant des indicateurs de performance appropriés. En outre, le Bureau a fait valoir qu'il était important que les pays membres, en particulier ceux de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale ainsi que l'Europe du Sud-Est, fassent connaître leurs réactions et indiquent dans quelle mesure le PPE-TSE avait répondu à leurs besoins et facilité la prise en considération des questions relatives à la santé et à l'environnement dans les politiques des transports au niveau national. L'évaluation devrait aussi porter sur la capacité du Programme à agir en coordination et à collaborer au niveau international avec les autres organisations et structures compétentes comme l'UE, la CEMT, l'OCDE et avec d'autres processus internationaux (Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe, suivi de la Conférence de Kiev sur le thème «Un environnement pour l'Europe», etc.) en tenant compte des instruments juridiques internationaux pertinents en vigueur tels que le Protocole de la CEE et les règlements de l'UE relatifs à l'évaluation stratégique environnementale.

**V. LA TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PPE-TSE  
(11 et 12 AVRIL 2005)**

39. Le Bureau a examiné et approuvé l'ordre du jour provisoire de la troisième Réunion du Comité directeur du PPE-TSE, qui se tiendrait les 11 et 12 avril à Genève.

40. Il a réfléchi au choix du président du Comité directeur du PPE-TSE pour la période 2005-2006, et a proposé qu'à sa troisième session le Comité élise à ce poste M. Nigel Dotchin (Royaume-Uni), représentant le secteur des transports.

41. Le Bureau a noté avec regret que M. Griffioen prendrait sa retraite dans le courant de l'année 2005. En outre, M. Delache étant passé du Ministère de l'environnement à celui des transports, le secrétariat a été invité à consulter les États membres en vue de la désignation de nouveaux candidats représentant le secteur de l'environnement et de leur élection au Bureau.

## **VI. DÉBAT SUR LES MOYENS D'ASSOCIER LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES AUX ACTIVITÉS DU PPE-TSE**

42. Sur la proposition de la délégation néerlandaise, le Bureau a débattu des possibilités de nouer des liens plus étroits avec les institutions financières internationales (Banque mondiale, BERD, BEI, TACIS, etc.) aux fins de l'exécution du PPE-TSE et, par exemple, de procéder à l'échange d'informations et, éventuellement, de coopérer pour promouvoir des transports durables dans la région.

43. Le Bureau a recommandé que des représentants des institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale et la BERD, soient invités à participer à la prochaine session du Comité directeur, afin d'informer le Comité des activités que ces institutions mènent dans des domaines en rapport avec l'exécution du PPE-TSE et de débattre des moyens de collaborer plus activement avec elles dans les domaines d'intérêt commun.

-----